

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42

Fax 04 74 92 07 16

mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2013

Etaient présents : Jean-Charles **BARDONNENCHE**, Anne-Laure **BARRAL**, Jean-Yves **BARRAL**, Didier **BOUILLOT**, Emilie **BRON**, Corinne **PAQUIER**, Vincent **THIENPONT**

Excusés : **MARTINEZ** (pouvoir à Didier Bouillot), Joël **NADLER**, Joël **SAVOY**, Patrick **GAGET**

Absente : Charlène **GENEVAY**

Secrétaire de séance : Jean-Charles **BARDONNENCHE**

Le compte rendu du précédent conseil est validé à l'unanimité.

1 - REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le décret sur les rythmes scolaires du primaire, publié le samedi 26 janvier au Journal Officiel, confirme le retour à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2013. Il prévoit que sur la semaine 5 matinées doivent être scolarisées. Il prévoit aussi par dérogation de choisir le samedi matin au lieu du mercredi matin et un report possible à la rentrée 2014. Les communes doivent se déterminer avant fin mars pour une mise en œuvre à la rentrée 2013 ou 2014.

Cette réforme doit permettre d'alléger la durée du travail scolaire et aux élèves d'exercer des activités périscolaires. La journée scolaire ne doit pas dépasser 5h30 et 3h30 pour une demi-journée.

Les travaux de la commission Ecole ont permis d'étayer le débat.

En effet, le dispositif prévu par l'académie de l'Isère propose une scolarisation le mercredi matin et les horaires suivants :

Horaires scolaires du matin	8 h 30 – 11 h 30
Activité péri-scolaire de 45 minutes	13 h 30 – 14 h 15
Horaires scolaires de l'après-midi	14 h 15 – 16 h 30

Les enseignants n'interviennent pas dans les activités périscolaires.

Charge à la commune d'organiser ces activités et de financer les intervenants. Il faudrait pour cela 3 personnes pour la maternelle et 2 personnes pour le primaire, sachant que la participation des enfants à ces activités ne sont pas obligatoires. Cela rend encore plus difficile l'organisation de ces activités de 45 minutes sur 4 jours.

Le gouvernement prévoit une aide de 50 €/enfant et uniquement sur l'année scolaire 2013-2014 pour les communes décidant de mettre en œuvre ces nouveaux rythmes dès la rentrée 2013.

En premier lieu, le Conseil Municipal choisit à l'unanimité de reporter à 2014 la mise en place de cette réforme scolaire. Une dérogation sera demandée en ce sens. Ce délai permettra à la commune d'élaborer un projet cohérent.

De plus, concernant la demi-journée supplémentaire, le Conseil Municipal privilégiant le rythme des enfants, souhaite proposer le samedi matin à la place du mercredi matin. Cette proposition nécessite, outre un accord de l'académie de l'Isère, une concertation et une approbation des parents d'élèves et de l'équipe enseignante.

2 - SALLE DES FETES

Avancement des travaux : l'avancement des travaux est conforme au calendrier. Le planning global prévoit toujours une livraison mi-Juillet. Une date plus précise pourra être fournie début Mars.

3 - URBANISME

PLU : validation de la carte des aléas : le Conseil valide à l'unanimité la carte des aléas fournie par le cabinet Alpes Géo Conseil.

Cette carte définit les zones de risques et la nature des risques géologiques et hydrologiques. Elle remplace la précédente carte réalisée en 1994. Elle constitue un outil pratique pour les choix et les règles d'urbanisation en complément des études environnementales et agricoles et du schéma directeur d'assainissement menés pour établir ce PLU.

4 - INTERCOMMUNALITE

Convention des instructions par la CAPI des autorisations d'urbanisme : l'adhésion de Succieu à la CAPI entraîne le transfert de cette procédure de la Direction Départementale des Territoire (DDT) à la CAPI.

Le Conseil approuve à l'unanimité la signature de cette convention.

Désignation des délégués de la commune dans les commissions de la CAPI :

Le conseil approuve à l'unanimité les désignations suivantes :

- CLECT : commission chargée de valider les transferts de charges et de recettes entre les communes et la CAPI
- titulaire Didier Bouillot / suppléant Joël Nadler

- Commission accessibilité
- titulaire Vincent Thienpont

- GIP Porte des Alpes (Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire (GIP-AT))
- Conseil d'administration : titulaire Didier Bouillot / suppléant Vincent Thienpont
- Les différentes commissions (Economie et Formation, Agriculture et environnement, Communication, Tourisme et patrimoine, Cadre de vie et service à la population, Culture) ne seront pas pourvues.

- SCOT Nord Isère
- titulaire Anne-Laure Barral / suppléant Jean-Yves Barral

- Commissions de la CAPI :
- Finance : titulaire Jean-Charles Bardonnenche / suppléant Joël Nadler
- Economie : titulaire Jean-Charles Bardonnenche / suppléant Corinne Paquier
- Environnement Développement Durable agriculture : titulaire Anne-Laure Barral / suppléant Jean-Yves Barral
- Petite enfance : titulaire Emilie Bron
- Habitat : titulaire Didier Bouillot

Ce qui nous donne les présences suivantes à l'ensemble des commissions de la CAPI

Commission	Titulaire	Suppléant
Finance	Jean-Charles Bardonnenche	Joël Nadler
Economie	Jean-Charles Bardonnenche	Corinne Paquier
Environnement DD agriculture	Anne-Laure Barral	Jean-Yves Barral

Petite enfance	Emilie Bron	
Habitat	Didier Bouillot	
Inter-territorialité		
Aménagement du territoire		
Personnes âgées		
Bâtiments		
Culture	Emilie Bron	
Sport	Joël Nadler	
Transport et déplacements	Didier Bouillot	
Eau assainissement	Jean-Yves Barral	Patrick Gaget
Voirie éclairage public	Patrick Gaget	
TIC Technologie Informatique Communication	Corinne Paquier	

Proposition du classement en « intérêt communautaire » des voies communales 1 à 4 : entrent dans ce classement les routes permettant de relier Succieu à une autre commune. Ce classement concerne les voies communales suivantes :

- ^ CV-1 : allant du Village à St Victor de Cessieu par Le Charnier
- ^ CV-2 : menant à Châteauvilain par les Routes
- ^ CV-3 : menant à Sérézin-de-la Tour à partir du Goulet
- ^ CV-4 : menant à Biol à partir du Goulet via Le Genevey

Ce transfert implique une prise en charge de leur entretien par la CAPI. Mais cette prise en charge par la CAPI viendra en déduction d'autres budgets de la commune.

Le Conseil approuve à l'unanimité le nouveau classement de ces voies communales.

Convention pour la création d'un service commun de documentation : la CAPI propose de créer un service pour mutualiser la gestion des documentations légales. Un poste à temps plein sera créé.

La cotisation de Succieu sera de 168€/an.

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention.

5 - QUESTIONS DIVERSES

Emilie Bron démissionne de son poste de seconde adjointe. Mais elle reste au Conseil Municipal.

Le maire la remercie pour son implication très active à ce poste.

Transmis au sous-préfet, sa démission doit être confirmée par ce dernier. Il faut maintenant attendre ce retour avant de pouvoir élire un quatrième adjoint lors d'un prochain Conseil Municipal.

Retour sur le changement du transformateur électrique à la Garine.

Le budget initialement prévu de 31 566 € HT avec 6 187 € à la charge de la commune a été entièrement pris en charge par les subventions reçues. Les travaux seront totalement subventionnés.

Dégradation des toilettes publiques à l'angle de la salle Bon Accueil.

Le devis pour remplacer le réservoir qui a été cassé s'élève à 200 €. Le Conseil souhaite maintenir l'usage de ces toilettes publiques mais reste vigilant sur les meilleurs aménagements à mettre en œuvre pour limiter de tels agissements.

Comité de jumelage de la vallée de l'Hien avec la ville italienne d'Izano.

Le Conseil Municipal souhaite que la commune reste membre de cette association et rappelle que tout habitant de Succieu peut y adhérer ou renouveler son adhésion.

Communiqué Mairie

Citoyenneté : Les filles et garçons nés en février 1997 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Il est rappelé qu'une attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à un examen) sera remise aux intéressés lors de leur inscription en Mairie.

Vie associative

Associations	Date	Evénement	Contact
Artistes en Herbe	23/02/2013 09/03/2013 23/03/2013	Salle du Bon Accueil - 9h00 Atelier	GODEAU Sylvie ☎ 06 64 18 80 81
ASSTF	17/02/2013 24/02/2013 24/02/2013	Match ASSTF/ST GENIX LAVAL Matinée diots/frites – Stade le Gapillon Match ASSTF/Pays d'Ozon	GRIGIS Agnès ☎ 06 72 81 00 30
Partage des talents	15/02/2013 04/03/2013 15/03/2013	Salle du Bon Accueil - 20h30 Atelier	GODEAU Sylvie ☎ 06 64 18 80 81
ACCA	17/02/2013	Four à pain 9h00 - Centre village	DOOM Philippe ☎ 06 25 05 63 67